

Ecrit par le 17 avril 2026

CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'



Comme vient de le révéler notre confrère de *La Provence*, la CCI de Vaucluse devrait être mise sous tutelle d'ici la fin de la semaine. Une situation quasi inédite, dont seul notre département a le secret. S'il est encore difficile de mesurer l'impact de cette nouvelle, les enjeux sont de taille pour notre territoire. Avec les éventuelles perspectives de fusion consulaire à l'horizon 2028, cet épisode marque très probablement la fin de la Chambre de commerce et d'industrie telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Après 2018, la CCI de Vaucluse va donc réussir l'exploit, pour la deuxième fois, d'être la seule chambre de commerce et d'industrie de France à être mise sous tutelle de l'État pour des problèmes de gouvernance. Effectivement, si cette situation n'est pas inhabituelle en cas de difficultés financières, elle est inédite dans ce cas de figure.

De quoi d'ailleurs recevoir à l'époque une volée de bois vert de la part de [Bernard Kleynhoff](#), président de la Commission développement économique de la Région Sud et patron de l'agence de développement économique de Paca [Rising Sud](#) : « La CCI de Vaucluse a surtout permis, pour l'instant, de ridiculiser le monde consulaire, tant au niveau régional qu'au niveau national. » Rien ne semble avoir changé depuis.

2026 plus fort qu'en 2018

Ecrit par le 17 avril 2026

Il y a huit ans, ce dysfonctionnement de l'institution consulaire avait pour origine un blocage entre deux camps : la CPME 84, dont le président avait été élu dans un premier temps au bénéfice de l'âge en raison d'une égalité lors du scrutin, et l'UP-Medef d'alors qui, en raison de plusieurs désistements dans la majorité, avait pu se retrouver en situation de bloquer le vote du budget. Une obstruction systématique qui mènera finalement la CCI 84 à une mise sous tutelle de près de trois ans...

Cette année, le Vaucluse fait encore plus fort puisqu'il n'y a même plus besoin d'adversaire pour déclencher cette crise de gouvernance. En effet, c'est désormais au sein du même camp que les élus consulaires se déchirent à qui mieux mieux. Ce sont ainsi les dissensions internes dans la liste « Entreprendre pour vous », ayant largement remporté [l'élection de la dernière chance](#) en novembre 2021, qui vont mener à la tutelle d'ici la fin de cette semaine. Comment la CCI 84 a-t-elle pu se retrouver à nouveau dans cette situation ubuesque ? Retour en arrière.

De nombreuses réalisations depuis 2021

À l'automne 2021, trois listes sont en lice : celle de la CPME 84, où Bernard Vergier tente de se succéder, celle de l'UP-Medef portée par Nathalie Czimer-Sylvestre et, enfin, celle d'une troisième voie : la liste « Entreprendre pour vous » de Gilbert Marcelli, alors président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie du Vaucluse (UIMM). Cette dernière réalise quasiment [un grand chelem](#) (32 élus sur 34) avant d'intégrer les deux élus UP-Medef dans sa majorité. Dans la foulée, [Gilbert Marcelli est désigné président](#) de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

Commence alors une mandature dont le bilan est dressé dans un document achevé cet été et intitulé *États des lieux & perspectives*. Il y recense les nombreux événements et initiatives de la CCI de Vaucluse durant cette période comprise entre 2021 et 2026 : Salon de l'entreprise, lancement de l'Académie Vaucluse-Provence, création de la première antenne régionale de l'École supérieure de l'immobilier, développement de nombreuses filières, Nuit de l'orientation, opération Graine de Boss, Ose (mise en avant « au féminin » des entrepreneures), Carrefour de l'entrepreneuriat, Trophée du commerce de proximité, Nuit du commerce, chèques cadeaux, salon des mobilités alternatives Innomoov, Club énergie, Écodéfis, Trophée de la RSE, lancement d'un magazine, coopérations franco-chinoise, franco-italienne et franco-marocaine, actions en faveur de l'industrie, du mécénat, de l'innovation, ainsi qu'auprès des collectivités locales...

Nextech : « L'offre de la CCI 84 apparaît la plus sérieuse. »

Le tribunal judiciaire d'Avignon

Nextech et le Quai des saveurs comme détonateur

En façade, l'ensemble des élus consulaires se presse pour apparaître sur les photos de ce compte rendu de 68 pages tout en revendiquant « un excellent bilan » ayant répondu à la quasi-totalité des engagements de campagne de la liste « Entreprendre pour vous ». En coulisse, deux dossiers spécifiques,

Ecrit par le 17 avril 2026

pourtant votés à l'unanimité, cristallisent peu à peu les tensions entre les élus de la Chambre : [la reprise de l'école Nextech](#) et [le restaurant Quai des saveurs](#). L'établissement de formation Nextech, ancien CFAI (Centre de formation des apprentis de l'industrie) créé en 1997, est alors en redressement judiciaire suite à une mauvaise gestion, épinglée notamment par [la Chambre régionale des comptes](#).

[Nextech : la CCI au chevet de la formation industrielle](#)

Considérant que la formation est l'une de ses missions principales, la CCI fait une proposition de reprise pour un montant de 3,83 M€. Elle est actée le 12 novembre 2024 par le tribunal judiciaire d'Avignon qui justifie ainsi sa décision : « L'offre de la CCI 84 apparaît la plus sérieuse. » La CCI, dont le projet était soutenu par plus de 80 % des salariés, s'est engagée à reprendre 55 des 57 salariés. L'offre de la CCI « était socialement la plus généreuse et présentait les meilleures garanties financières », insistait Maître Robert-Louis Meynet, administrateur judiciaire de l'API 84, association gestionnaire de Nextech lors du jugement. De quoi assurer la poursuite de la formation des 230 apprentis alors inscrits, sur les sites d'Agroparc à Avignon et de Pertuis, avec des formations allant du CAP au master, en passant par les BTS et licences professionnelles.

L'autre gros dossier ayant encore davantage creusé le fossé entre les élus concerne le Quai des Saveurs, un restaurant ouvert en entrée de ville en décembre 2024 [au réaménagement complet du parvis de la gare centre d'Avignon](#).

SNCF Gares & Connexions, en charge de la commercialisation du lieu, souhaite en faire un espace de restauration. Une cinquantaine de restaurateurs locaux déclinent l'offre. Finalement, Starbucks est en pole position, devant Burger King, pour investir cet espace de 200 m² avec une terrasse attenante de 100 m². Inimaginable pour la Ville d'Avignon, qui a financé 27 % des 20,25 M€ de travaux du chantier. Cécile Helle, maire de la cité des papes, incite alors la CCI à plancher sur le dossier afin d'éviter l'implantation d'enseignes de fast-food en entrée de ville, là où transitent 7 400 voyageurs et 120 trains par jour. Le Quai des Saveurs est sur les rails. « C'est la Ville qui nous a suggéré de nous porter candidat à la gestion de cet espace auprès de la SNCF », rappelait Gilbert Marcelli [lors des vœux mutualisés avec le commune en janvier 2024](#).

Le Quai des saveurs : une concurrence déloyale

Très vite, les opposants dénoncent une concurrence déloyale ainsi que des coûts d'aménagement trop élevés (1,3 M€) pour un site dont la Chambre n'est que locataire. À cela s'ajoute un déficit de 600 000 € pour la première année d'exploitation de ce qui avait été présenté comme « un restaurant d'application constituant une vitrine des savoir-faire de l'EHA (École hôtelière d'Avignon) de la CCI d'Avignon ». Dans les faits, ce sont deux jeunes chefs, [Saïd Soumaila](#) et Naël Tamghar, issus de l'EHA qui sont derrière les fourneaux. Ils sont accompagnés en salle par des apprentis de l'école hôtelière. Une aventure encadrée par Patrice Leroy, directeur technique de l'EHA, et Xavier Mathieu, chef étoilé du Phébus à Gordes,

Écrit par le 17 avril 2026

également formé à l'École hôtelière de la cité des papes et élu de la CCI de Vaucluse. Malgré [le succès du jeune carpentrassien Naël Tamghar](#) au Euroskills 2025, le championnat d'Europe des métiers, les opposants souhaitent arrêter les frais afin de ne pas menacer l'équilibre financier de la Chambre.



Le Quai des saveurs est le principal dossier de discordance entre le président de la CCI 84 et ses opposants. Crédit : Quai des saveurs/DR

« Si cela ne fonctionne pas comme prévu, on rectifie le tir. On se comporte en chef d'entreprise », préconise Gilbert Marcelli, qui rappelle que « les taxes de frais de chambre ont baissé de 8,5 M€ en 2010 à 3,6 M€ aujourd'hui. Il faut donc chercher des profits ailleurs et tenter de créer des structures génératrices de ressources afin de pouvoir apporter davantage de services aux entreprises ». Le message ne passe pas davantage auprès des contestataires.

Alerte sur le bureau

En 2024, une première alerte préfigurait la crise actuelle. Bruno Delorme, qui a notamment fait partie des trois membres de la commission d'administration provisoire de la Chambre lors de la mise sous tutelle en 2018, démissionne de ses fonctions de secrétaire au sein du bureau de la CCI 84, constitué alors de sept membres. Quelques mois plus tard, Thierry Francou, PDG d'Eurengo à Sorgues et trésorier de la Chambre, quitte le bureau pour raisons personnelles. Fort imprudemment, ni l'un ni l'autre ne sont remplacés, alors que le bureau ne peut statutairement compter moins de cinq membres. Très

Ecrit par le 17 avril 2026

fortuitement, ce sont ensuite le secrétaire adjoint, Nordine Saihi (également président de [l'U2P du Vaucluse](#)), et le trésorier adjoint, Richard Hemin, patron du Grand Café Barretta à Avignon, qui démissionnent en plein cœur de l'été, juste avant la fermeture estivale de la Chambre. Suite à ces retraits successifs, la préfecture place, le 20 août dernier, la CCI de Vaucluse sous une tutelle renforcée temporaire « pour assurer l'expédition des affaires courantes jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau », prévue le 23 septembre 2025.

Bruno Delorme candidat

Une élection où Bruno Delorme se porte candidat. « Lors du début de notre mandat, j'espérais fortement **en** notre capacité à travailler en équipe, en collectif », explique-t-il aux élus consulaires présents pour justifier sa démission en février 2024, avant de regretter que, « même si je sais que les textes sont parfaitement respectés, entre le moment où nous étions informés de tel ou tel projet, souvent important, et le moment où il fallait se prononcer, il n'y avait pas assez de temps consacré à la réflexion ».

« Il n'y avait pas assez de temps consacré à la réflexion. »

Bruno Delorme

Le scrutin est finalement remporté à nouveau par le président sortant, qui recueille 21 bulletins sur les 32 élus titulaires de l'assemblée de la CCI de Vaucluse (9 voix pour Bruno Delorme et 2 abstentions). À la tête d'un nouveau bureau, Gilbert Marcelli fait son mea culpa et promet plus de transparence et de collégialité. Ce dernier déplore cependant que « certains élus votent des décisions à l'unanimité pour ensuite les critiquer ». Plus direct, un nouveau membre du bureau s'insurge en aparté : « Les gens ne participent pas aux réunions de travail et ensuite ils viennent donner des leçons. C'est avant qu'il faut parler, pas après. Mis à part Bruno, qui dit quand il n'est pas d'accord, personne ne dit rien. »

Tous les coups sont désormais 'permis' contre 'les Tuche' »

Au lieu d'apaiser la situation, la réélection de Gilbert Marcelli n'a finalement fait que raviver les rancœurs. « Dès le soir du vote en faveur du président, des élus de la Chambre étaient déjà en train de voir comment le "dégommer" », reconnaît l'un des opposants qui, du coup, n'a toujours pas compris leur soutien éphémère à la présidence sortante. Commence alors un travail de sape afin de faire tomber l'assemblée consulaire. En effet, lorsque le nombre de membres d'une chambre de commerce et d'industrie se trouve réduit à moins de la moitié du nombre initial, le préfet se retrouve dans l'obligation de constater la situation par arrêté et d'organiser de nouvelles élections pour la totalité des sièges dans un délai de six mois. Pressions sur les élus de la majorité ainsi que sur leurs proches, insinuations mensongères... Tout est bon pour rallier les indécis, y compris les insultes, pour ceux que leurs opposants appellent « les Tuche ». Dans le même temps, le président de la CCI fait l'objet d'une campagne de dénigrement sur les réseaux sociaux. « Bien évidemment, cela n'a rien de personnel », assurent une partie des détracteurs, sans réel leader désigné ouvertement.

Ecrit par le 17 avril 2026

Par ailleurs, une dénonciation anonyme est envoyée, début décembre, au CSE (Comité social et économique) de la CCI PACA par un « collectif de collaborateurs » de la CCI 84, dénonçant des faits « particulièrement préoccupants quant au comportement managérial du président et au climat de travail ». Dans le milieu très feutré des observateurs avisés des dorures consulaires, ce courrier laisse cependant dubitatif : « Un président est en contact quasi exclusif avec les élus, pas les salariés. Tout au mieux, il est en lien avec une petite poignée de cadres. Non : l'éventuel harcèlement des salariés, c'est de la responsabilité directe de la direction générale. »

L'Etat dubitatif devant ces revirements incessants

Au final, 22 élus sont aujourd'hui démissionnaires. De quoi pousser le préfet de région à prendre les mesures nécessaires. « Au vu de ces éléments et de la nécessité pour la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse de retrouver une stabilité dans sa gouvernance et son fonctionnement, j'ai décidé de mettre en place des mesures conservatoires jusqu'à l'installation des nouveaux membres élus de la chambre », explique Jacques Witkowski, [le nouveau préfet de Région depuis novembre dernier](#).

Au niveau des services de l'État, on accueille toutefois ces démissions en cascade avec une certaine circonspection. Pourquoi, dans ce cas, avoir réélu le président sortant ? Et si une nouvelle majorité d'élus émerge, pourquoi ne pas simplement voter contre les décisions qui ne leur conviennent pas ? « Parce que nous ne sommes pas d'accord entre nous, avoue l'un des démissionnaires. Nous ne souhaitons pas forcément une mise sous tutelle, mais nous espérons créer un électrochoc afin d'inciter le préfet de Vaucluse à pousser le président à démissionner. » Peine perdue, puisque, estimant que « si c'était lui le problème », Gilbert Marcelli avait déjà proposé, sans succès, sa démission le 10 décembre dernier.

Un duo qui se déchire

Il faut peut-être chercher ailleurs une partie de ces inexplicables crispations, notamment dans les relations de plus en plus tendues entre le président et son directeur général, Tomas Redondo. Le duo, quasi filial, s'est constitué alors que le premier était président de l'UIMM 84 et que le second en est devenu le secrétaire général sous son égide. Une relation de confiance telle [qu'au départ de Michel Maridet](#), l'ancien DG de la CCI de Vaucluse, c'est tout naturellement qu'il est nommé à ce poste début 2023. La situation se complique en début d'année dernière lorsque le DG voit son permis de conduire suspendu trois mois, suite à un grand excès de vitesse. Après avoir maladroitement tenté, sans succès, d'intervenir auprès des services de la préfecture de Vaucluse, il continue d'utiliser sa voiture de fonction. La nouvelle, portée à la connaissance du président seulement il y a quelques semaines, entraîne une demande d'explications auprès des élus consulaires. Mi-décembre, dans un courrier adressé à ses élus, le président s'étonne de « ce comportement » qu'il considère comme « irresponsable » et qui aurait pu « entraîner des conséquences financières pour la CCI » en cas d'accident. Et ce, d'autant plus que plusieurs élus lui auraient indiqué que cette situation « était un secret de polichinelle ». Personne ne se bouscule cependant pour confirmer par écrit qu'il a pu couvrir un délit.

Les opposants estiment qu'il s'agit d'une manœuvre échappatoire afin de détourner l'attention : créer un écran de fumée pour faire porter la responsabilité « à celui qui a permis à tous d'être élus ». Un avis que ne partagent peut-être pas les services de l'État en Vaucluse, particulièrement contrariés par cette désinvolture, d'autant qu'un sérieux contentieux financier et juridique avec l'UIMM PACA, l'ancien

Ecrit par le 17 avril 2026

employeur du DG de la CCI 84, vient envenimer les choses.

« Il n’y a que des perdants . »

Daniel Margot, président de la Chambre de commerce et d’industrie de Paca

Il semble désormais que la messe soit dite. Côté présidence, « il faut que ce mauvais chapitre du livre de la CCI de Vaucluse se referme, car il n’y a que des perdants », confirme Daniel Margot, président de la Chambre de commerce et d’industrie de Provence-Alpes-Côte d’Azur, dans les colonnes de *La Provence* ce week-end. « Il faut passer à autre chose et avancer. On ne peut pas continuer comme cela », insiste le patron des CCI de la région, qui prône un apaisement et reste dans les starting-blocks afin que ses équipes participent à la gestion de la CCI 84 dès que le préfet de région en aura signifié officiellement la tutelle.

Lancement d’une procédure de licenciement

Côté direction, « un cadre de la CCI se doit d’afficher un devoir d’exemplarité, surtout un directeur général », tranche sans ménagement un élu consulaire régional. En conséquence, Daniel Margot a lancé début janvier auprès de CCI France une procédure de « rupture de la relation de travail avec le directeur général de la CCI de Vaucluse » pour motif « disciplinaire ». À l’image des ruptures conventionnelles des DG de la CCI de la Drôme il y a quelques semaines, et de la CCI de l’Ardèche il y a quelques mois, CCI France devrait donc valider rapidement la fin du contrat du directeur général de la Chambre vaclusienne. Une démarche d’autant moins **coûteuse** aujourd’hui que les postes d’encadrement consulaires sont désormais régis par le droit privé, contrairement aux anciens statuts plus avantageux.

Qui va désormais piloter la CCI de Vaucluse ?

Suite à la démission d’une majorité d’élus de la CCI 84, le préfet de région va donc appliquer les articles L.712-9 et L.713-5 du Code du commerce. Dans ce cadre, une commission provisoire sera mise en place afin « d’expédier les affaires courantes jusqu’à l’élection des nouvelles instances ». Toujours selon le Code du commerce, et selon l’article [R.712-5](#), du Code du commerce. Dans ce cadre, une commission provisoire sera mise en place afin « d’expédier les affaires courantes jusqu’à l’élection des nouvelles instances ». Toujours selon le Code du commerce, et selon l’article R.712-5, cette commission doit compter entre 3 et 11 membres, désignés parmi les anciens élus de la CCI de Vaucluse ainsi que ceux de la CCI de région. Celle mise en place en Vaucluse devrait compter 4 à 5 membres. L’un des membres de la commission est désigné, par l’autorité de tutelle, comme ordonnateur, et un autre comme trésorier. Une fois que le préfet de région aura acté la dissolution de l’ancien bureau, « il ne faudra que quelques jours pour installer la nouvelle commission », précise Daniel Margot.

Le président de la commission sera alors tenu de fournir régulièrement au préfet de région, via le préfet de Vaucluse, les informations sur le fonctionnement de l’établissement public et les conditions dans lesquelles sont expédiées les affaires courantes. Ces mêmes informations devront aussi être

Ecrit par le 17 avril 2026

communiquées à [Alain Di Crescenzo](#), président de CCI France et au président de la CCI Paca.

Et si cela précipitait la fusion avec la CCI d'Arles ?

[Le Code du commerce](#) est extrêmement clair : « Une chambre de commerce et d'industrie territoriale dont l'assemblée générale a été dissoute peut être transformée, par décret, en chambre de commerce et d'industrie locale sans que cette transformation ait été préalablement prévue dans le schéma directeur de la chambre de commerce et d'industrie de région, après consultation du président de la chambre de commerce et d'industrie de région à laquelle la chambre est rattachée et du président de CCI France. » Lassés par les attermoissements de la CCI de Vaucluse, qui est une [CCIT](#) (pour territoriale), les responsables consulaires régionaux et nationaux pourraient être tentés de siffler la fin de la récréation. [Bernard Kleynoff](#) de transformer la CCI de Vaucluse en CCI locale, c'est-à-dire sans personne morale et rattachée à la CCI régionale, soit, éventuellement, ce qu'appellent certains élus de leurs vœux : fusionner la CCI de Vaucluse avec celle du Pays d'Arles. » Lors de la mise sous tutelle en 2018, [Marc Chabaud](#), élu de la CCI d'Arles, avait intégré la commission d'administration provisoire de la CCI 84. Il y a fort à parier qu'avec les similitudes de profils et la proximité des territoires économiques, un élu de la Chambre du Pays d'Arles puisse, à nouveau, faire partie de l'aventure tutélaire vauclusienne. Peut-être y apportera-t-il un peu de la stabilité de la CCI outre-Durance.

Du provisoire pour combien de temps ?

Selon la réglementation, une fois la commission provisoire installée, le préfet de région dispose de six mois pour procéder à de nouvelles élections afin de renouveler la totalité des 34 sièges de la CCI 84, dont les six membres qui siégeront également à la CCI de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dernier espérerait que ce scrutin puisse se tenir avant l'été. Un délai qui semble difficilement tenable aujourd'hui. En effet, le calendrier électoral national (municipales puis sénatoriales) laisse peu de place à la tenue d'une élection en 2026, même consulaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que le renouvellement général des membres de l'ensemble des CCI de l'Hexagone, prévu initialement fin 2026, a été reporté à la fin de l'année prochaine (NDLR : la mesure est également valable pour la totalité des Chambres de métiers et de l'artisanat). Autre frein technique : les listes électorales des ressortissants consulaires n'ont pas été réactualisées depuis 2019. Leur mise à jour devrait nécessiter plusieurs mois, suffisamment, en tout cas, pour dépasser largement le délai de six mois prévu par les textes.

« Le gouvernement fait tomber le tabou de la fusion des CCI et des chambres de métiers. »

Pas sûr, d'ailleurs, que des élections consulaires puissent même être organisées en 2027 en raison de la présidentielle, puis de très probables législatives qui suivront. Idem en 2028 avec les départementales et les régionales. Le calendrier électoral laisse ainsi peu de place, et ce d'autant plus qu'à cela s'ajoute l'éventuelle fusion entre les CCI et les Chambres de métiers. Ce vieux serpent de mer n'est plus un sujet tabou aujourd'hui. Dans une note adressée il y a quelques jours seulement par le Premier ministre Sébastien Lecornu à une vingtaine de ministres, le gouvernement envisage très sérieusement la création de chambres économiques. L'idée, qui fait partie d'une feuille de route regroupant 70 mesures destinées à rendre l'action publique plus simple et efficace, souligne la convergence croissante des missions

Ecrit par le 17 avril 2026

confiées aux Chambres de commerce et d'industrie et aux Chambres de métiers et de l'artisanat.

Le but ? Aller vers un guichet unique pour les TPE-PME dans un secteur où les différences de compétences opérationnelles entre les réseaux consulaires ne sont pas toujours très lisibles. Autre objectif de la mesure : mutualiser les moyens et rationaliser les implantations afin de réaliser des économies budgétaires, à l'heure où l'État a tendance à ponctionner allègrement les moyens alloués aux chambres consulaires.

Une mise en sommeil de 30 mois déjà

Bref, plus le scrutin en Vaucluse se rapprochera, dans le temps, de l'élection générale de l'ensemble des CCI de France, moins les services de l'État dans le département seront enclins à organiser une consultation dont le coût est de l'ordre de 100 000 €.

De toute façon, la CCI de Vaucluse a déjà connu des périodes de « glaciation » bien plus longues que les six mois initialement annoncés. Ainsi, de 2018 à 2020, entre mise sous tutelle renforcée et report des élections successifs par Pierre Dartout, alors préfet de région, la Chambre vauclusienne aura été mise en sommeil pendant près de 30 mois !

Paralysie décisionnelle : l'aéroport d'Avignon et le port du Pontet en première ligne

Une paralysie décisionnelle qui tombe mal, car, en dehors des affaires courantes, la CCI de Vaucluse a plusieurs dossiers majeurs en cours pour le territoire. En premier lieu, l'aéroport d'Avignon, dont la DSP (délégation de service public) doit normalement être renouvelée fin 2026. L'infrastructure aéroportuaire, regroupant près de 400 emplois sur les 180 hectares du site, semble aiguïser les appétits, notamment ceux de [Sealar](#) (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux). Créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère, la structure gère actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix), pour un chiffre d'affaires de 13 M€ en 2025.

Ecrit par le 17 avril 2026



La gestion de l'aéroport d'Avignon par la CCI de Vaucluse sera l'un des enjeux majeurs de la gouvernance provisoire qui va se mettre en place. Crédit : DR/CCI84

Depuis le 25 novembre, avec 46,5% du capital CCI France est devenu le premier actionnaire de Sealar dont le président est Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence.

« Nous nous appuyerons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport », confirme Daniel Margot dans son entretien avec La Provence. Cette régionalisation à pas feutré inquiète toutefois plusieurs collectivités vauclusiennes qui scrutent avec attention à qui sera attribuée la DSP de cet équipement structurant aujourd'hui piloté par la Saap (Société aéroport Avignon Provence), une Société par actions simplifiée unipersonnelle (Sasu) détenue à 100% par la CCI 84

Exploité par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse depuis 1961, le port du Pontet craint aussi cette mise entre parenthèse. S'il n'y a pas d'inquiétude quant à la gestion confié par la CNR (Compagnie nationale du Rhône) jusqu'à fin 2040, l'aménagement des 12 hectares (dont 4,7 ha appartiennent à la CCI) de l'ensemble de la zone fait l'objet d'une étude devant déboucher sur un appel à projet début 2027. La mise au point mort de ces projets constituerait sans nul doute un coup dur pour l'économie vauclusienne qui s'en passerait bien.

Ecrit par le 17 avril 2026

« On se demande si les Chambres consulaires servent vraiment à quelque chose. »

Le risque que les intérêts de la région passent avant ceux du Vaucluse

« La mise sous tutelle ne veut pas dire que les sujets majeurs ne seraient pas traités, assure un élu de la CCI région. Si le préfet l'autorise, les dossiers exceptionnels pourront être traités. » Pour cela, c'est le préfet de Vaucluse qui aura la main afin d'autoriser, ou non, d'aller plus loin. Le risque étant qu'ils soient ensuite prioritairement traités dans l'intérêt de la région plutôt que ceux du Vaucluse.

Au final, ces nouvelles péripéties consulaires donnent à nouveau un visage déplorable du monde économique vaclusien.

« Cela donne également une très mauvaise image des autres chambres de commerce », confirme agacée une élue d'une des CCI voisines.

Du côté de certains élus démissionnaires on commence à comprendre les conséquences de la politique de la chaise vide et on regrette déjà d'avoir abandonné son siège. Parmi eux, on voudrait revenir sur sa décision : trop tard...

« Quand on voit comment cela se passe, on se demande si les Chambres consulaires servent vraiment à quelque chose », expliquent-ils. Les 125 collaborateurs de la CCI de Vaucluse apprécieront. Avec des taux de participation de 20,60% en 2010, 16,80% 2016, 8,57% en 2020 et enfin 7,27% en 2021 comment leur donner tort cependant...

Laurent Garcia

Déontologie : juge et partie ?

Un temps en lien avec la CCI de Vaucluse, l'actionnaire principal de L'Echo du mardi a été en pourparlers pour une reprise de notre média par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

Pour être menée à bien, cette éventuelle opération inédite entre un corps intermédiaire constitué par un établissement public comme la CCI 84 et un média comme le nôtre, devait recevoir de nombreuses autorisations administratives. Ce qui fut fait avec l'aval successif de la DDFIP (Direction départementale des finances publiques) de Vaucluse, de celle de la Direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur, des services de la préfecture de Vaucluse et de ceux de la Région Paca, le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) chargé du contrôle de légalité du processus ainsi que pour finir le préfet de région.

Pour l'Echo du mardi, l'intérêt de l'opération aurait résidé dans la possibilité de conserver l'indépendance et l'enracinement dans son territoire du dernier journal d'annonce légale vaclusien dans un secteur en phase 'd'ubérisation' tout à l'adossant à une structure solide.

Pour la CCI 84, l'accès au marché des annonces légales via son centre de formalités des entreprises de la Chambre territoriale vaclusienne, puis ceux de la CCIR Paca et potentiellement de CCI France aurait constitué un formidable levier de revenu à l'heure où les budgets consulaires se réduisent comme 'peau de chagrin'.

Finalement, l'opération n'aura pas lieu en raison de désaccords techniques et financiers. De quoi assurer, une pleine liberté rédactionnelle à l'Echo du mardi qui, déontologiquement, a fait preuve de distance concernant certains éléments de l'actualité non factuelle de la CCI 84.

Ces circonstances nous ont toutefois permis d'observer 'la machinerie' CCI depuis l'intérieur. De quoi

Ecrit par le 17 avril 2026

constater que cette potentielle acquisition a été votée à l'unanimité en juin dernier par certains élus consulaires trouvant que « cette opération constituait une formidable opportunité pour la CCI » tout en étant capables de dire exactement l'inverse quelques dizaines de minutes plus tard à d'autres interlocuteurs.

CCI d'Arles, Soirée des entreprises : prendre de la hauteur pour mieux agir localement



Temps fort de la vie économique du territoire, la Soirée des entreprises du Pays d'Arles revient le lundi 26 janvier 2026. Portée par la [Chambre de Commerce et d'industrie du Pays d'Arles](#), cette édition réunira près de 600 dirigeants autour d'un mot d'ordre clair : Comprendre les grandes mutations économiques pour continuer à entreprendre ici, avec lucidité et ambition.

Chaque dernier lundi de janvier, la Soirée des entreprises s'impose comme un rendez-vous à part dans l'agenda économique local. Loin des formats purement institutionnels, l'événement assume une ambition : offrir aux chefs d'entreprise un temps de respiration, de réflexion et de projection, dans un contexte

Écrit par le 17 avril 2026

économique marqué par l'incertitude, la volatilité des marchés et les transformations profondes du travail.

Oser loin pour mieux décider ici

Avec le thème 'Oser loin, agir ici', la CCI du Pays d'Arles a souhaité inviter les dirigeants à sortir du strict cadre opérationnel. L'enjeu est double : décrypter les grandes dynamiques économiques et géopolitiques nationales et internationales, tout en les reconnectant aux réalités concrètes du territoire. Une manière de donner de la hauteur aux décisions, sans jamais perdre de vue l'ancrage local. Les interventions de la soirée proposeront ainsi des clés de lecture économiques, des analyses prospectives et des repères utiles pour anticiper les évolutions à venir, adapter les stratégies et sécuriser les choix d'investissement.



Copyright CCI d'Arles

Des regards reconnus pour éclairer les mutations

Pour nourrir cette réflexion, la CCI a réuni deux intervenants de premier plan. Journaliste économique de référence, [Dominique Seux](#) livrera son analyse des grandes tendances économiques et géopolitiques, en mettant l'accent sur leurs impacts concrets pour les entreprises et les territoires. À ses côtés, [Julia de Funès](#) apportera un éclairage différent, centré sur le sens du travail, l'évolution des pratiques

Ecrit par le 17 avril 2026

managériales et les transformations humaines à l'œuvre dans le monde professionnel. Un regard philosophique précieux pour questionner les modèles, sans céder aux effets de mode. La soirée sera animée par [Olivier Biscaye](#), directeur de la rédaction de La Provence, dont la connaissance fine des enjeux économiques territoriaux garantira des échanges vivants, accessibles et ancrés dans la réalité quotidienne des entreprises.

Un moment de rencontres et de perspectives

Dirigeants, décideurs et acteurs économiques du Pays d'Arles se retrouveront à cette soirée des entreprises pour échanger, partager leurs expériences et faire émerger de nouvelles idées. Un temps propice aux coopérations et à l'intelligence collective, dans un esprit résolument tourné vers l'avenir. Pensée comme un rendez-vous fédérateur, cette édition 2026 s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent continuer à entreprendre, innover et faire avancer leur activité sur le territoire.

Infos pratiques

[Soirée des entreprises 2026](#). Oser loin, agir ici. Lundi 26 janvier 2026. À partir de 18h et jusqu'à 23h. Palais des congrès d'Arles. Sur inscription [ici](#). Renseignements : 04 90 99 08 08.

Mireille Hurlin



Copyright CCI d'Arles

Provence Prestige : 31 ans de féerie provençale



Du 20 au 23 novembre 2025, le Palais des Congrès d'Arles s'illumine pour la 32^e édition de Provence Prestige, le premier marché de Noël en Provence. Avec [150 exposants](#) sélectionnés avec exigence, ce salon de l'art de vivre provençal propose un univers riche : gastronomie, décoration, bien-être, culture ainsi que des animations enchantées, pour un lancement de saison festif et authentique.

Depuis plus de trois décennies, Provence Prestige est bien plus qu'un simple marché de Noël : c'est une institution, une célébration de l'élégance et du savoir-faire provençal. Cette 32^e édition, qui se tient du jeudi 20 au dimanche 23 novembre 2025 au Palais des Congrès d'Arles, rassemble 150 exposants d'exception autour de quatre grands univers : gastronomie et vins, maison et décoration, mode et bien-être, loisirs, culture et patrimoine. Le salon joue aussi la carte du Made in France, en ouvrant ses portes

Ecrit par le 17 avril 2026

à des artisans venus d'autres régions, tout en préservant ce caractère profondément enraciné dans l'identité provençale.

Une ambiance féérique et immersive

Dès les premiers pas dans le salon, la magie opère : guirlandes scintillantes, senteurs de pin, d'épices ou de miel et sourires d'artisans. Les animations proposées sont pensées pour tous les âges. Parmi les temps forts : **La ferme de Noël**, avec des animaux et des balades à poney samedi et dimanche ; **Une expérience en réalité virtuelle 360°** : les visiteurs peuvent vivre une course camarguaise immersive grâce à un stand dédié ; **Le Boudoir de l'Arlésienne**, avec démonstrations de coiffage, habillage traditionnel, sabrage de ruban, sculpture d'un buste d'Arlésienne par Nicole Niel, et présence de personnes costumées ; **Des ateliers gourmands** : café, dégustation de chocolat, analyses sensorielles... organisés par les torréfacteurs Montista et Ôme ; Un **Espace beauté** par les élèves du CFA -Centre de formation des apprentis- Roger Para, maquillage et coiffure gratuits : Et **pour les enfants** : ateliers de magie, maquillage féérique, rencontres avec le Père Noël... **Deux nocturnes** ce vendredi et samedi jusqu'à 22h, pour flâner sous les lumières, déambuler et boire un verre dans l'ambiance douce et festive du soir. Tout le programme [ici](#).



Copyright Hervé Hotte

Ecrit par le 17 avril 2026

Gourmandise, partage et art de vivre

Côté restauration, Provence Prestige offre un véritable tour d'horizon du terroir : un restaurant "ID Sud" pour des plats authentiques, des food-trucks proposant crêpes, café-thé, boissons festives, ainsi qu'un espace "Halles Provence Prestige" où l'on peut acheter à l'assiette ou au verre chez les artisans. Le bar "Bar & Cie" propose une ambiance cosy pour des moments de détente. La convivialité provençale est au cœur du salon : on y vient pour se retrouver, flâner, faire des cadeaux, se laisser inspirer par des objets artisanaux et respirer la chaleur des traditions locales.

Une dimension culturelle et patrimoniale forte

Provence Prestige ne se limite pas à un marché : c'est une vitrine du patrimoine provençal. L'édition 2025 met particulièrement à l'honneur la Librairie [Actes Sud](#), invitée d'honneur, avec un espace dédié aux livres, aux contes, des ateliers de création (carte de vœux, décors de Noël), des lectures musicales et même de la sophrologie. Ces ateliers sont prévus pour les enfants de 6 à 10 ans, sur inscription.

Un acteur économique et touristique

Porté par la [Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles](#), Provence Prestige joue un rôle stratégique dans la dynamisation économique locale. Il soutient les artisans, valorise les producteurs régionaux et attire des visiteurs non seulement d'Arles, mais de toute la Provence et au-delà. Depuis sa création en 1994, il a su s'imposer comme le salon de référence pour les fêtes de fin d'année dans la région.

Ecrit par le 17 avril 2026



Ecrit par le 17 avril 2026

Copyright Hervé Hotte

Une fenêtre sur les traditions du Sud

En 31 ans, Provence Prestige a conçu une fenêtre sur les traditions du Sud, l'événement mêle exigence, convivialité et magie de Noël. À l'aube des fêtes, il offre aux visiteurs un moment d'inspiration, de partage et de délices sensorielles. Cette 32^e édition promet de ravir les amoureux de la Provence et de la fête, dans une ambiance chaleureuse et féérique.

Infos pratiques

Du 20-23 novembre 2025. Palais des Congrès d'Arles, 22 Avenue de la 1^{re} Division France Libre. Horaires : Jeudi et dimanche de 10 h à 19 h 30 ; vendredi et samedi de 10h jusqu'à 22 h durant les nocturnes. Billetterie : entrée adulte à partir de 3€ en prévente jusqu'au 19 novembre. Le billet permet aussi d'obtenir un tarif réduit pour le Musée de la Mode et du Costume à Arles pendant la durée du salon. Toutes les infos [ici](#). La billetterie [ici](#).

Mireille Hurlin

Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Ose ! 4e édition

Ecrit par le 17 avril 2026



4e édition de Ose ! Événement phare dévolu à l'entrepreneuriat au féminin s'installe mardi 14 octobre au [Palais des Congrès d'Arles](#). Il est organisé par la CCI Pays d'Arles avec [les décideuses](#) en partenariat avec l'ensemble des partenaires du territoire et le soutien du [Crédit Agricole Alpes Provence](#). Cette journée mettra à l'honneur les femmes porteuses de projet et jeunes créatrices d'entreprise, autour d'un programme riche en inspiration, rencontres et solutions concrètes pour développer leurs activités.

Cet évènement réseau et business au féminin s'adresse à la fois aux porteuses de projet et aux dirigeantes d'entreprise pour : Booster son projet de création ou de développement d'entreprise ; Participer à des ateliers thématiques animés par des experts ; Connaître, rencontrer et échanger avec les réseaux d'accompagnement, banques, couveuses, réseaux féminins... Développer son réseau en rencontrant d'autres entrepreneures ; Pitcher et valoriser son projet de création auprès de l'écosystème entrepreneurial devant un jury (sur inscription via la billetterie jusqu'au 03/10 à minuit).

Ecrit par le 17 avril 2026



Copyright CCIPA

Programme

Concours de pitch organisé en amont du forum avec annonce de la lauréate le jour de la 4ème édition de Ose !

9h : [Matinée des Créateurs et Repreneurs d'Entreprise](#)

14h : Ouverture au public et ouverture du village partenaires : Avocats, Experts comptables, Banques, Assurances, Coach en développement personnel, Coach en développement commercial, Agence de communication... Annonce de la lauréate du concours de pitch

15h30 : Networking/Réseautage B2B animé par nos élues (sur inscription via la billetterie et limité à 25 places) : Julie Escalier, déléguée Région Sud CCI France pour l'entrepreneuriat au féminin ; Christine Rubio, présidente de la commission création ; Sylvie Délia, secrétaire déléguée à la création, transmission et reprise d'entreprises ; Isabelle Murrett, conseillère technique.

16h30 : Conférence sur l'Intelligence Artificielle (IA), animée par Google Ateliers Numériques (sur inscription via la billetterie) : « Maximiser le potentiel de son projet entrepreneurial avec l'aide de

Ecrit par le 17 avril 2026

l'Intelligence artificielle».
Clôture de l'évènement à **18h**.

Ecrit par le 17 avril 2026



Ecrit par le 17 avril 2026

Copyright CCIPA

Les infos pratiques

Mardi 14 octobre. De 14h à 18h. Plais des congrès d'Arles. Entrée gratuite sur réservation [ici](#).
MMH

Magnus Global Business School, c'est le nouveau nom du campus de la CCI du Pays d'Arles



Magnus, Global Business School, c'est le nouveau nom du campus de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles. Une référence historique à Charlemagne, considéré comme le fondateur de l'École publique en Europe et figure universelle de la transmission du savoir. Magnus qui signifie grand, comme l'ambition d'un territoire pour ses habitants, ses professionnels et entreprises.

Écrit par le 17 avril 2026

«Chaque année, près de 85% des bacheliers arlésiens quittent la ville pour suivre leurs études, souvent loin, souvent à un coût élevé et nombreux sont ceux qui ne reviennent que bien plus tard,» relate un responsable de la CCI d'Arles.

Poursuivre ses études sur place

«En créant ce campus, la CCI du Pays d'Arles a voulu développer une alternative locale, accessible, tout en offrant aux entreprises du territoire des profils qualifiés et opérationnels qui sauront s'insérer rapidement. Le lieu est donc conçu comme un levier de développement local : créer une offre de formations supérieures reconnues, professionnalisantes, avec un haut niveau d'exigence et surtout en lien direct avec les besoins du tissu économique du pays d'Arles.»

Ecrit par le 17 avril 2026



Ecrit par le 17 avril 2026

Copyright CCI D'Arles Communication

Un bâtiment moderne 100 % financé par la CCI

Implanté boulevard Marcellin Berthelot, face au lycée Pasquet, le campus Magnus s'étend sur 500 m² de locaux neufs. Le bâtiment, répondant aux dernières normes d'accessibilité, de sécurité et de performance énergétique, a été entièrement financé par la CCI pour un montant de 1,3M€. Les étudiants évolueront dans un environnement confortable, connecté et professionnel.

Trois formations d'excellence dès la rentrée 2025

Magnus accueillera, dès septembre 2025, trois parcours diplômants portés par deux grands réseaux nationaux : EGC Business School (22 campus en France). Un Bachelor visé par l'État (bac+3) et reconnu par la CEFDG en commerce, marketing et gestion. Porté par un réseau national de 22 campus, il est reconnu pour sa pédagogie de terrain, son ouverture internationale et son lien fort avec les entreprises. Accessible post bac. Rentrée : 1er septembre. 5 800€ pour la 1re année (initial) - 2e et 3e années en alternance.

Ecrit par le 17 avril 2026



Ecrit par le 17 avril 2026

Copyright CCI d'Arles Communication

Negoventis - Le réseau formation des CCI

Deux titres professionnels reconnus par l'État (bac+2), accessibles 100 % en alternance, sans frais de scolarité pour les apprenants : **GUC** - Gestionnaire d'Unité Commerciale. Rentrée : 8 octobre. **AMLHR** - Assistant(e) Manager Loisirs, Hébergement, Restauration. Rentrée : 8 octobre. Ces deux formations du réseau Negoventis s'adressent aux jeunes post-bac, aux adultes en reconversion, aux demandeurs d'emploi... et sont également accessibles par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Une insertion professionnelle facilitée

Le campus Magnus s'appuie sur un réseau actif d'entreprises locales partenaires qui accueillent les étudiants en alternance et participent à leur insertion professionnelle dès la formation. En ce moment trois entreprises recrutent et proposent des offres de stage en développement commercial et management, pour un démarrage dès la fin de l'été.

Il reste des places pour la rentrée 2025

Inscriptions possibles à l'EGC jusqu'au 15 septembre 2025. Inscriptions possibles à Negoventis jusqu'à fin novembre 2025

Ecrit par le 17 avril 2026



Ecrit par le 17 avril 2026

Copyright CCI d'Arles Communication

Débat des économistes à Arles, une vision contrastée du monde économique et du mode de consommation



La Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles a proposé à l'économiste et essayiste [Jean-Marc Daniel](#) et à [Philippe Moati](#), professeur à l'université de Paris Cité d'éclairer l'assistance, lors de la soirée des entreprises, au palais des congrès, sur le thème : 'Anticiper et s'adapter, les entreprises d'Arles face aux mutations économiques'.

[Jean-Marc Daniel](#), économiste et essayiste,

professeur à l'ESCP Business School et directeur de la rédaction de la revue Sociétal. Il est reconnu pour son expertise dans les politiques économiques et les grands enjeux économiques nationaux et internationaux. Son approche directe permet de comprendre clairement les grandes tendances

Ecrit par le 17 avril 2026

macroéconomiques, notamment en matière de croissance économique, fiscalité et compétitivité des entreprises.



Jean-Marc Daniel, économiste Copyright MMH

Pour Jean-Marc Daniel,

«Un des enjeux du monde dans lequel nous allons vivre est la nécessité d'accepter de préserver la concurrence. Le bilan de l'année 2024 ? La dissolution de l'Assemblée Nationale et la nomination de 4 premiers ministres. Si l'on regarde la planète, tout le monde a perdu les élections. Aux Etats-Unis ce sont les démocrates qui ont perdu ; En Allemagne le gouvernement a été contraint à démissionner parce qu'il avait perdu sa majorité. Au Japon, le parti libéral démocrate qui gagne toujours, a perdu. Le premier ministre japonais conçoit les mêmes difficultés à faire voter le budget que François Bayrou, 1^{er} ministre français.»

«On pourrait penser

Ecrit par le 17 avril 2026

que les personnes qui ont gagné sont plutôt des conservateurs de droite, ce qui n'est pas exactement le cas, car un certain nombre de pays a voté pour les candidats d'opposition, et dont certains se réclamaient du Marxisme comme en Uruguay ou à Ceylan. A Ceylan, la personne qui a gagné les élections, a juste dit qu'elle renégocierait avec le FMI (Fonds monétaire international) les conditions du plan d'ajustement structurel que l'on veut lui imposer.»

«Ce qui s'est passé durant cette année 2024 ?

Les prix ont considérablement augmenté, et malgré le ralentissement de cette augmentation des prix, les populations ont vécu ce qui s'est passé comme l'incapacité des gens en place de contrôler l'inflation. Le niveau de dette publique a atteint la plupart des pays. Elle est si importante, que ces pays sont dans l'incapacité de répondre aux exigences minimales de la population. Les Etats-Unis, que l'on nous donne comme modèle -qui représentent 18 à 19% de l'économie mondiale- accusent une dette publique qui se monte à 40% de la dette publique mondiale.»

Les finances publiques mondiales sont totalement hors de contrôle.

«Dans ces conditions, l'environnement économique aura deux caractéristiques, dont ce que j'appelle le sado-fiscalisme d'atmosphère. Pour essayer de résoudre les problèmes les Etats sont entrés dans le sado-fiscalisme : une vision qui tente à augmenter les impôts. Ce qui se fera. Les baby-boomers sont désormais montrés du doigt pour payer et les entreprises coupables de créer de la richesse. Le véritable combat à mener sera donc d'éviter l'expression du sado-fiscalisme.»

«Le 2° enjeux sera de lutter contre les banques centrales

incapables de lutter contre l'inflation et qui ont profité de l'occasion pour augmenter leurs taux d'intérêt, disant que cela serait temporaire. Donc nous avons maintenant des taux d'intérêt élevés mais raisonnables.»

Reconstituer ses fonds propres

«La priorité que doivent se donner, maintenant, les chefs d'entreprise et les entreprises, est de reconstituer leurs fonds propres pour s'engager dans des mécanismes où ce ne sont pas les effets de levier par endettement qui permettraient l'investissement. Ce qui correspond à faire de l'épargne.»

Les français et l'épargne

«Les français sont supposés être très épargnants. A l'époque des 30 glorieuses (Ndlr : 1945-1973), où la France avait une forte croissance et le budget équilibré, le taux d'épargne qui était à 23,24%, est désormais passé entre 17 et 18%. Cette épargne était consacrée à financer le développement économique privé. Maintenant, le déficit budgétaire absorbe, par rapport aux revenus des ménages, pratiquement 7 à 8% de l'épargne. Ainsi l'investissement privé n'est plus que de 10%. Nous manquons donc d'épargne.»

«Le pays vit au-dessus de ses moyens

Et comme tout pays confronté à cette situation, pour combler le déficit extérieur, il va entamer son patrimoine, ce qui nous conduit à évoquer les pays détenteurs et les pays détenus. Notre dette publique se monte à 3 200 milliards d'euros et 1 560 milliards sont détenus par des étrangers. Il faut donc rétablir

Ecrit par le 17 avril 2026

l'épargne ce qui induit d'augmenter les profits via les gains de productivité, l'innovation et la production. Il serait donc intéressant de se tourner dans des endroits où il y a de la jeunesse et de la croissance, c'est-à-dire en Afrique et en Inde.»



Philippe Moati, économiste

Philippe Moati économiste, professeur à l'Université Paris Cité

et co-fondateur de l'ObSoCo (Observatoire Société et Consommation). Spécialiste des mutations sociétales et de l'évolution des modèles de consommation, il se focalisera sur les transitions actuelles, telles que la digitalisation et la transition écologique, et sur l'impact de ces changements sur les entreprises. Avec un style pédagogique et prospectif, il analyse la manière dont les nouvelles attentes des consommateurs, plus exigeants, responsables et connectés, transforment les modèles économiques et les stratégies commerciales des entreprises

Pour Philippe Moati,

Ecrit par le 17 avril 2026

«Le dirigeant d'entreprise vit dans un environnement très stimulant, d'où émergent des chocs fréquents, imprévisibles et de grande amplitude : crise sanitaire, tensions inflationnistes, crise politique, élections présidentielles aux Etats-Unis qui perturbent la vie des entreprises. Il est demandé de réagir dans l'urgence, un peu à l'aveugle et en même temps de travailler sur le temps long. Les mutations s'accélèrent dans le système économique et social, y compris dans sa dimension géopolitique, ce qui implique pour les entreprises de regarder très loin, d'en discerner les changements profonds, voire d'entamer une remise en cause plus fondamentale.»

«Le monde a changé et nous ne sommes pas prêts,

Si le changement n'a pas été programmé, organisé, de nouvelles compétences travaillées, nous ne serons pas prêts lorsque le monde aura changé. C'est ce que j'observe sous l'angle de la consommation en B to C (Business to consumer). Et j'observe à quel point industriels, prestataires de service, commerçants, distributeurs conçoivent des difficultés à voir à quel point le monde change.»

«Ce que je peux dire sur le temps court

Ca n'est pas brillant. La consommation des ménages est aux environs de 0,8% et touche le secteur du commerce où les défaillances sont nombreuses, tout comme la fréquentation des centres commerciaux a du mal à repartir. Cependant les prévisionnistes prévoient 1,20% de retour à la consommation, taux que je trouve très optimiste. Alors que le pouvoir d'achat du consommateur a probablement augmenté de 1,4%, même si l'homme de la rue ne l'a pas ressenti. Donc 2024 a été une bonne année pour le pouvoir d'achat et pourtant, la consommation reste en berne.»

«L'inflation a été un choc violent pour les consommateurs

d'autant qu'elle est intervenue sur des budgets sensibles comme l'énergie, l'alimentation, -les prix alimentaires ont augmenté de plus de 20% alors que les revenus n'ont pas augmenté du même montant. Ça pèse plus sur les foyers modestes que les foyers plus aisés. Or, le patrimoine est à l'origine du pouvoir d'achat.»

«Voilà le paradoxe,

le pouvoir d'achat en croissance d'une population en haut de l'échelle sociale qui s'enrichit mais ne dépense pas et en bas de l'échelle sociale, la population qui s'appauvrit et qui consomme moins par nécessité, avec l'inquiétude qui est toujours là. Il y a un désir d'épargne mais pas de consommation. C'est bon pour la transition écologique mais pas pour le commerçant. Il n'y a pas, globalement, de désir de consommation, et c'est très lié à l'ambiance générale. Alors que je vois se profiler, à court terme, une politique d'austérité qui pèsera d'une manière ou d'une autre sur la croissance de la consommation et sur le revenu des ménages.»

Ecrit par le 17 avril 2026



Plus de 600 personnes étaient présentes lors de cette soirée, également de présentation des vœux de la CCI d'Arles Copyright MMH

Le temps long

«Je pense que nous allons nous installer dans un régime de croissance très très lent et qu'il va falloir apprendre à vivre avec. La numérisation dans la consommation a été un choc majeur. Cela a conduit à un nouveau circuit de distribution : le e-commerce qui représente 10% du marché actuellement dans le commerce de détail, ce qui n'est pas énorme. Cependant, les acteurs traditionnels de la consommation, ne l'ont pas vu venir et les places de choix sont aujourd'hui utilisées par des entrepreneurs tels que Shein, Tému, AliExpress alors que les français sont restés loin derrière.»

«Le coup d'après a été l'IA (Intelligence artificielle)

Amazon est en train d'investir des fortunes dans l'IA. Et certains parlent même d'un internet post-plateformes. L'on évoque des agents intelligents capables d'aller chercher ce dont nous aurions besoin, sans passer par ces agrégateurs de données. La révolution du commerce en ligne est fondamentale, et

Ecrit par le 17 avril 2026

elle est devant nous. Elle sera de nature différente et interviendra dans tous les aspects de notre vie. Un exemple ? Amazon travaille déjà sur la santé aux Etats-Unis.»

«Une autre organisation du système de consommation

Des acteurs, d'une nature complètement différente, sont en train d'entrer dans l'économie et se donnent les moyens de tester quantité de solutions. Autrefois nous étions dans une logique industrielle, où l'on fabriquait des produits les plus efficaces possibles que l'on produisait en masse pour en baisser le prix, pour ensuite pousser les gens à en acheter. Ce modèle est fini.»

«Les marchés ralentissent

la concurrence se renforce, avec des consommateurs dont le niveau d'éducation a beaucoup progressé -via les outils numériques- et disposent aujourd'hui du pouvoir d'arbitrer, d'exiger, de mener la danse avec une facilité déconcertante. La représentation de la ménagère de moins de 50 ans n'existe plus. La structure sociale s'est complexifiée, les consommateurs sont devenus profondément hétérogènes. Nous passons d'une distribution de masse à un commerce de précision. C'est d'autant plus vrai que nous sommes sur des marchés aux besoins saturés. Il faut y ajouter de la valeur immatérielle, de l'imaginaire, rendre les choses désirables.»

«Ce que le consommateur recherche le plus ?

Les effets utiles qui permettent de résoudre un problème. C'est une révolution commerciale. Il va falloir apprendre à dématérialiser la valeur, les services. Il faut faire le deuil de la croissance par le volume. Je pense qu'il faut vendre des produits haut de gamme.»

«La 2^e approche est de basculer sur une approche très servicielle.

Il y a autant de technologie dans la box qui vous donne accès à Internet, à la maison, que dans votre smart phone. La durée de changement de smart phone s'allonge parce que le consommateur a compris qu'il pouvait attendre jusqu'à 4 nouvelles versions avant de racheter un modèle, parce que la technologie du smart phone s'épuise, alors que votre box n'est changée que bien au-delà de 10 ans. Pourquoi ? Parce que dans le cas du smartphone c'est vous qui l'achetez, dans le cas de la box c'est l'opérateur qui en fait l'acquisition et que son intérêt n'est pas de la changer.»

En conclusion

«Nous allons aborder un changement radical de business. Nous pouvons imaginer une prospérité plus économique en ressources. Le changement est une question de survie. Continuons à regarder l'horizon et à préparer l'avenir. A interroger les compétences dont il faut se doter pour affronter l'avenir, engager des expérimentations, des aménagements et des mutations de business. Le gros boulot du dirigeant reste la prise de risque et la clairvoyance.»

Ecrit par le 17 avril 2026



Stéphane PAGLIA, Président de la **CCI Pays d'Arles** et Solène Chavanne, journaliste et animatrice lors de la **Soirée des Entreprises, Lundi 27 janvier 2025** au **Palais des Congrès d'Arles**.
Copyright MMH

Stéphane Paglia, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pays Arles

« Cette nouvelle économie et ce nouveau contexte nous poussent vers une nouvelle façon de penser et de travailler, en mettant en avant la solidarité et la coopération. C'est ainsi qu'avec les présidents des chambres de commerce : Frédéric Cavallino des Hautes-Alpes (05) et Daniel Margot des Alpes-de-Haute-Provence (04) nous nous sommes demandé, parce que nos territoires se ressemblent, comment nous pouvons travailler ensemble. Nous avons les mêmes besoins, mais pas les fonds propres et des leviers trop compliqués pour acheter. Nous avons donc créé une foncière. Cela a pris deux ans parce que c'était la 1^{re} foncière en France, de ce type. C'est ce qui va permettre de porter de nouvelles solutions pour nos territoires alors que d'autres CCI, dont certaines sont présentes ce soir, vont nous rejoindre. »

CCI Pays d'Arles, la Soirée des entreprises aura lieu lundi 27 janvier



La cérémonie des vœux et la conférence débat de la CCI Pays d'Arles auprès des chefs d'entreprise aura lieu lundi 27 janvier au Palais des congrès d'Arles à partir de 18h.

L'occasion pour [Stéphane Paglia](#), président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles d'adresser ses vœux et de proposer un rendez-vous annuel d'échanges et de rencontres business entre les entreprises du territoire.

Anticiper et s'adapter : les entreprises du Pays d'Arles face aux mutations économiques

Cette soirée sera aussi l'occasion de poser un regard optimiste sur les défis à venir en mettant en lumière les dynamiques économiques et les projets innovants des entreprises du cru avec le regard aiguisé de deux intervenants :

[Jean-Marc DANIEL](#), économiste et essayiste,

professeur à l'ESCP Business School et directeur de la rédaction de la revue Sociétal.

Il est reconnu pour son expertise dans les politiques économiques et les grands enjeux économiques nationaux et internationaux. Son approche directe permet de comprendre clairement les grandes tendances macroéconomiques, notamment en matière de croissance économique, fiscalité et compétitivité des entreprises.

Ecrit par le 17 avril 2026

Philippe MOATI, économiste, professeur à l'Université Paris Cité

et co-fondateur de l'ObSoCo (Observatoire Société et Consommation). Spécialiste des mutations sociétales et de l'évolution des modèles de consommation, il se focalisera sur les transitions actuelles, telles que la digitalisation et la transition écologique, et sur l'impact de ces changements sur les entreprises. Avec un style pédagogique et prospectif, il analysera la manière dont les nouvelles attentes des consommateurs, plus exigeants, responsables et connectés, transforment les modèles économiques et les stratégies commerciales des entreprises. La soirée sera animée par Solène CHAVANNE, journaliste et animatrice. Pour clôturer l'événement, les entreprises présentes pourront se rencontrer et échanger autour d'un cocktail dinatoire.

Pour participer les entreprises sont invitées à s'inscrire [ici](#). L'organisateur est la CCI Pays d'Arles. 22, avenue de la Première division France Libre à Arles

04 90 99 08 08.

MMH



Copyright CCI d'Arles